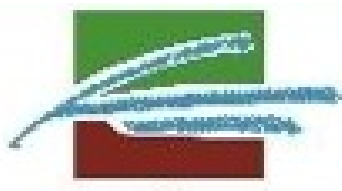


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article143>



Les altitudes de passage se précisent

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - Les réactions de Pro Val Terbi -



Date de mise en ligne : samedi 14 janvier 2006

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

La demande de rehausser le plancher des survols à 2500m au-dessus du niveau de la mer n'a pas été acceptée.

En revanche, on apprend divers détails qui n'apparaissaient pas clairement dans le dossier de présentation.

Réjouissons-nous, une bonne nouvelle !

Aucune commune du Jura n'est survolée à moins de 1150 mètres de hauteur.

Ouf ! c'est bien quand même, 1150m, non ?

Quand nous aurons les avions sur notre région, ce sera trop tard pour se plaindre !

Dans l'essai de survol effectué, la trajectoire ne correspondait pas, la descente s'est faite au-dessus de Vicques. Voir [les cartes et le graphique des altitudes](#)

Le mémoire déclare

en p.12

*Les avions descendront de 7000 pieds (2130 mètres) vers 5700 pieds (**1735 mètres**), qui constitue l'altitude d'interception de l'ILS dans cette configuration, au plus tôt au travers nord de Courcelon.*

En amont de ce point, les avions voleront à une altitude supérieure ou égale à 7000 pieds (1890 mètres).

En aval de ce point les avions voleront à une altitude comprise entre 7000 pieds (2130 mètres) et 5700 pieds (1735 mètres).

et en p.14

*Une analyse complémentaire portant sur les communes situées au nord ouest de Vicques et pouvant potentiellement être survolées, montre que 12 communes supplémentaires seraient concernées, mais à des altitudes supérieures à 7000 ft (2130 mètres). **L'altitude de ces communes variant de 415 mètres à 810 mètres, cela correspond à des hauteurs de survol comprises, au minimum, entre 1320 mètres et 1715 mètres.***

En terme de volume de population touchée, ces communes complémentaires représenteraient environ

Les altitudes de passage se précisent

16800 personnes dont 11550 pour la seule ville de Delémont.

Aucune commune du Jura n'est survolée à moins de 1150 mètres de hauteur.

Si vous désirez vous installer dans un village jurassien, et que vous avez des avions qui passent à 1400 au-dessus de votre domicile, c'est vraiment une incitation forte ... à aller voir ailleurs !!!

à titre de rappel, la [carte des altitudes de passage relatives au sol](#), dressée par les services cantonaux jurassiens.